



🕒 HORAIRES ET LIEUX

Jeudi 17 octobre 2019 de 9h10 à 18h00

Espaces Diderot - 10 rue Traversière
75012 PARIS - M° Gare de Lyon

📄 INSCRIPTION

Inscription obligatoire sur www.infn.fr
rubrique "Les Journées de l'INFN"

Entrée gratuite - Nombre de places limité

Coorganisée avec le Conseil supérieur du notariat et la Chambre des notaires de Paris

Le notaire est un officier public et ministériel avant d'être un chef d'entreprise. Cette qualité confère au notariat toute sa singularité et constitue l'ADN qui le distingue des autres professions juridiques. Par nature, il est une interface entre l'intérêt général et les intérêts particuliers, entre l'État et la société civile. Ce faisant, il est un acteur central dans la réalisation des politiques juridiques et des politiques publiques.

Face au fléau de la misère qui gagne en étendue et en intensité dans de nombreuses sociétés européennes, et spécialement la société française, il paraissait judicieux le 17 octobre 2019, date de la journée mondiale de lutte contre la misère, de faire la lumière, de lege lata et de lege ferenda, sur l'implication du notariat dans le "refus de la misère".

La journée révélera que, sur plusieurs aspects, le notaire est un acteur privilégié. Il est un relais normatif et contribue à l'accès au droit des plus démunis. Plus classiquement, il aide par l'ingénierie patrimoniale à renforcer l'action des associations qui luttent ou refusent la misère. Il est au cœur des projets immobiliers d'envergure nationale permettant de renforcer le droit au logement, parfois très théorique.

Tous ces aspects seront abordés en croisant les savoirs de juristes, de membres des associations et des différents professionnels impliqués dans ce grand projet qui consiste à "refuser la misère".

PROGRAMME

- 9h00**

Allocution
Jean-François Humbert, président du Conseil supérieur du notariat
- 9h10**

Allocution
Jean Richard de la Tour, président du Conseil d'administration de l'INFN
- 9h20**

Allocution
Paul Maréchal, délégué national d'ATD Quart Monde
- 9h30**

Propos introductifs : le notaire, "un auxiliaire de justice sociale"
Mustapha Mekki, professeur à l'Université Paris XIII et directeur général de l'INFN
- 9h45**

Table-ronde 1
Accès au droit, droit extrapatrimonial et service public du notariat
présidence Jézabel Jannot
Laurent Mazeyrie, notaire à Paris
Paul Maréchal, délégué national ATD quart monde
Anne-Marie Leroyer, professeur à l'Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)
Corinne Delmas, professeur de sociologie à l'Université de Nantes
- 11h30**

Débat-discussion avec la salle
- 12h00**

Pause déjeuner

- 14h00** • **Table-ronde 2**
Droit patrimonial et service public du notariat
présidence Mustapha Mekki
Bertrand Savouré, président de la Chambre des notaires de Paris
 "Propos introductifs : les actions de la Chambre des notaires de Paris"
Antoine Hurel, notaire à Paris
Vivien Streiff, notaire et membre de l'Institut d'études juridiques du CSN
Anne-Sophie de Jotemps et Isabelle Roqueplo, représentantes de France-Générosités
Didier Guével, professeur à l'Université Paris XIII, doyen honoraire de la Faculté de droit
- 15h30** • **Débat-discussion avec la salle**
- 16h00** • **Table-ronde 3**
Droit immobilier et service public du notariat
présidence Mustapha Mekki
Gwenaëlle Durand-Pasquier, professeur à l'Université de Rennes
Fabrice Collard, notaire à Paris (Viager)
Jean Guillaumond, représentant de Habitat et Humanisme
Alix Guibert, vice-présidente de Habitat et Humanisme
Christophe Sardot, notaire à Lyon (bail réel solidaire)
Amaury de Calonne, Monetivia
Dominique Savouré, notaire à Versailles (titrement)
- 17h30** • **Débat-discussion avec la salle**
 • **Propos conclusifs**
Emmanuel Decaux, Professeur émérite à l'Université Paris II Panthéon-Assas, personnalité qualifiée à la CNCDH
- 18h00** • **Clôture et cocktail**



INFN

LA GRANDE ÉCOLE DU NOTARIAT

Institut national des formations notariales
 35 Rue du Général Foy - 75008 Paris

www.infn.fr

Avec le partenariat de

